

Promouvoir les enseignements technologiques au lycée

jeudi, 24 septembre 2020 / **Éducation**

Les effets négatifs de la réforme du lycée sur plusieurs séries technologiques inquiètent au plus haut niveau. Un groupe de travail doit faire des propositions au ministre avant les vacances d'automne. Une première réunion a permis au SE-Unsa de porter ses revendications.

Les séries en difficulté

Deux séries technologiques souffrent particulièrement des effets collatéraux de la réforme du lycée. STI2D et STL ont en effet perdu plus de 10 % de leurs effectifs.

À l'opposé, les rangs de la série STMG qui n'est pas la plus porteuse d'insertion professionnelle même à Bac+2 ou +3, continuent à grossir, dégradant un peu plus les conditions de réussite d'élèves souvent fragiles. Dans cette série, les classes à 35 sont légion et les moyens complémentaires pour travailler en groupes à effectifs réduits sont limités (8 heures pour un groupe de 29 élèves quand d'autres séries sont à 16 heures et même au-delà).

On ne peut pas en rester au *statu quo*.

Nos revendications

Dans le groupe de travail, le SE-Unsa défend une valorisation des enseignements technologiques au lycée et revendique les moyens pour mettre en œuvre de manière satisfaisante les démarches didactiques et pédagogiques qui en font la spécificité, la démarche inductive autour du projet technologique et les pédagogies actives. Pour ce faire, nous proposons de :

- Maintenir les séries existantes (pas de fusion de séries ou de réduction des spécialités) et travailler la carte des formations pour assurer une offre de séries technologiques en proximité.
- Faire de la classe de seconde une seconde générale ET technologique en instituant une option technologique obligatoire au choix, incluant l'horaire de *Sciences numériques et technologiques* mais ne s'y limitant pas. Les contenus enseignés seront des contenus technologiques en lien avec les séries présentes dans le lycée.
- Mettre en évidence auprès des élèves et des familles des parcours cohérents de la première à Bac+2 ou +3, en priorité vers les DUT et les nouveaux BUT, sans exclure les STS et en élargissant l'offre de classes préparatoires technologiques.
- Faire du projet technologique le support du grand oral.
- Valoriser les enseignements technologiques en expérimentant dans quelques lycées une offre limitée d'enseignements de spécialité (ES) technologiques accessibles aux lycéens de la voie générale (par exemple SES + *Sciences de gestion ou management*, SI + *Innovation technologique*, SVT + *Biotechnologie*, ...). Ceci suppose un travail préalable d'élaboration de contenus adaptés aux horaires des ES.
- Donner les moyens pour des groupes à effectifs réduits dans toutes les séries, augmenter la dotation complémentaire en STMG.

Largement oubliées de la communication ministérielle focalisée sur ses deux priorités, le Bac général et la voie professionnelle, les séries technologiques méritent, pour les réussites qu'elles génèrent, d'être soutenues. Le SE-Unsa attend des mesures fortes.
